



BORDEAUX METROPOLE

**CLOTURE DE LA CONCERTATION RELATIVE AU DOSSIER DE CREATION REALISATION DE LA  
ZAC PESSAC CENTRE VILLE**

Le Président de Bordeaux Métropole et le Maire de Pessac informent le public que la date de clôture de la concertation préalable ouverte par délibération n°2011/0775 en date du 25 novembre 2011, relative à la modification du dossier de création réalisation de la ZAC Pessac centre ville est fixée au 25 novembre 2016.

Le public peut consulter les documents relatifs à cette concertation et inscrire ses observations jusqu'à cette date, sur le registre ouvert à cet effet dans les locaux de Bordeaux Métropole, 4 rue Claude Bonnier, 33 000 Bordeaux, bureau 646, de 9 heures à 17 heures, ainsi qu'au Service Droits des Sols, dans les locaux du Pôle Territorial Sud, 15 avenue Léonard de Vinci, à Pessac, et sur le site Internet : [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr)

A l'issue, le Conseil métropolitain approuvera le bilan de cette concertation. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.